''Il est temps de dire que le viol et la violence sexuelle utilisés comme arme de guerre sont inacceptables, qu'ils peuvent être empêchés et que nous agirons maintenant pour les éradiquer'', a déclaré, devant le Conseil de Sécurité de l'Onu, M. William Hague, Ministre britannique des Affaires étrangères.

Ce, avant d'indiquer que ''la violence sexuelle est utilisée pour détruire des vies, déchirer les communautés et atteindre des objectifs militaires, tout comme le sont les chars et les balles…''. L'objectif de la direction ici définie, a précisé le patron de la diplomatie britannique, est de sauver des vies et de changer le cours des événements dans le monde. M. Hague se dit horrifier de voir que la grande majorité des survivants n'ont jamais reçu de justice, d'appui ni de reconnaissance, en dépit de plusieurs années voire décennies d'attente et que les victimes, non les auteurs, continuent à porter la honte et la stigmatisation. Saisissant l'opportunité de la Présidence britannique du Conseil de Sécurité pendant ce mois de juin, le Ministre Britannique a parlé de la nouvelle Résolution 2106 sur l'Eradication de la Violence Sexuelle soumise au vote du Conseil par le Royaume-Uni et votée à l'unanimité par le Conseil. Cette résolution, a révélé M. Hague, reconnait la responsabilité des gouvernements de défendre les droits de l'homme et l'état de Droit dans leurs pays respectifs et elle étendra les outils dont dispose Madame Bangura (Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Violences Sexuelles en Zones de Conflit) pour travailler avec eux notamment, la RDC et la Somalie qui ont fait montre d'un grand courage, en signant des communiqués conjoints avec les Nations Unies reconnaissant l'existence des violences sexuelles dans leurs pays et s'engageant à y répondre.

Découvrez, ci-après, le Communiqué de l'Ambassade Britannique en RDC sur cette adresse de M. Hague au Conseil de Sécurité de l'ONU.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

S'adressant aujourd'hui au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Son Excellence William Hague, Ministre britannique des Affaires étrangères, s'est penché sur la nécessité d'éradiquer le viol et la violence sexuelle dans les zones de conflit. Il a salué les efforts du gouvernement congolais qui a marqué son engagement à lutter contre ce fléau par communiqué conjoint signé avec l'ONU. Il a aussi salué la Résolution 2106 sur la Violence Sexuelle en Zones de Conflit votée à l'unanimité par le Conseil. L'Envoyée Spéciale des Nations Unies, Angelina Jolie, s'est également adressée au Conseil sur la question.

Prenant la parole devant le Conseil de Sécurité, le Ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré :

« En conflit dans presque tous les coins du monde, le viol est utilisé systématique et sauvagement avec la quasi-certitude qu'il n'y aura aucune conséquence pour les auteurs.

Si la communauté internationale ne se penche pas sur cette culture d'impunité, des millions d'autres femmes, enfants et hommes pourraient bien être soumis au même traitement abject- aujourd'hui et dans les conflits à venir.

La direction que nous définissons et l'action que nous prenons ont par conséquent le potentiel de sauver des vies et de changer le cours des événements dans le monde - et notre ambition devrait être rien de moins que cela».

Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de mettre un terme à ce mal, tout en saluant les gouvernements et organisations qui militent déjà à cet effet :

«Il est temps de dire que le viol et la violence sexuelle utilisés comme arme de guerre sont inacceptables, qu'ils peuvent être empêchés et que nous agirons maintenant pour les éradiquer. Nous allons endosser notre responsabilité en tant que gouvernements des nations respectives et collectivement en tant que Conseil de Sécurité des Nations Unies…

La violence sexuelle est utilisée pour détruire des vies, déchirer les communautés et atteindre des objectifs militaires, tout comme le sont les chars et les balles…

Je suis horrifié de voir que la grande majorité des survivants n'ont jamais reçu de justice, d'appui ni de reconnaissance en dépit de plusieurs années voire décennies d'attente et que les victimes, non les auteurs, continuent à porter la honte et la stigmatisation.

Je rends hommage aux organisations et individus qui ont travaillé des années durant pour révéler au monde l'étendue du viol et des violences sexuelles en zones de conflit et qui ont convaincu les gouvernements à prendre la question au sérieux, comme le font plusieurs d'entre nous désormais.

Je salue les organisations locales qui se positionnent à l'avant plan des efforts visant l'appui aux survivants et la reddition de compte, organisations qui ont besoin de notre appui et assistance actifs.

Leurs efforts, joints à la nouvelle attention de la part des gouvernements et aux efforts des Nations Unies signifient que nous sommes au moins parés à réaliser des avancées sans précédent et historiques dans la lutte contre le viol et violence sexuelle en zones de conflit. »

Saisissant l'opportunité de la Présidence britannique du Conseil de Sécurité pendant le mois en cours, le ministre a parlé de la nouvelle Résolution sur l'Eradication de la Violence Sexuelle soumise au vote du Conseil par le Royaume-Uni et votée à l'unanimité par le Conseil :

«Il nous faut une action mondiale pour briser la culture d'impunité. C'est la raison pour laquelle cette question est au cœur de la Présidence Britannique du Conseil de Sécurité ce mois et la raison pour laquelle j'ai l'intention de convoquer un rassemblement mondial lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre prochain.

La Résolution que nous adopterons ce jour envoie un signal fort au monde sur le leadership du Conseil de Sécurité :

Elle reconnait les engagements contenus dans la déclaration du G8 qui appuient l'impulsion internationale qui se renforce et qui doit désormais devenir imparable.

Elle reconnait la responsabilité des gouvernements de défendre les droits de l'homme et l'état de droit dans leurs pays respectifs et elle étendra les outils dont dispose Madame Bangura

(Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Violences Sexuelles en Zones de Conflit) pour travailler avec eux ; notamment la RDC et la Somalie qui ont fait montre d'un grand courage en signant des communiqués conjoints avec les Nations Unies reconnaissant l'existence des violences sexuelles dans leurs pays et s'engageant à y répondre.

La Résolution reconnait aussi qu'une investigation et une documentation efficaces sur la violence sexuelle en zones de conflit sont essentielles à la traduction en justice des auteurs et au recours à la justice par les survivants.

J'espère que le nouveau Protocole International apportera un changement dans ce domaine. »